



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Administration de la mer**

AVIS A LA BATELLERIE

MN 16-2025

Rivières «Bidouze, Adour, Nive»

**Communes de Sainte-Marie-de-Gosse, Sames, Guiche, Urt, Urcuit, Lahonce, Mouguerre,
Bayonne, Villefranque**

En raison de la manifestation nautique organisée par le club Aviron Bayonnais – section Aviron, sur la Bidouze, l'Adour et la Nive, entre Saubusse et le club de l'Aviron Bayonnais à Bayonne, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de ces zones,

**le samedi 7 juin 2025, de Saubusse à Guiche, entre 13h30 et 18h00
le dimanche 8 juin 2025, de Guiche à Bayonne, entre 13h30 et 18h00
le lundi 9 juin 2025, entre Bayonne et Villefranque, entre 9h00 et 11h00**

en raison de la présence de nombreuses embarcations.

13 MAI 2025

Anglet, le

LE PRÉFET

Pour le Préfet et par subdélégation,

La Cheffe du service activités et contrôles maritimes
Anne-Marie LALANNE